

Communauté Urbaine de Strasbourg

26/03/2013

Et si... On remettrait çà ?

Les organisations syndicales ont assisté lundi dernier aux débats du conseil municipal de Strasbourg car la gestion du personnel figurait à l'ordre du jour.

Elles se félicitent, même si elles ne sont pas dupes de l'hypocrisie de certains discours, que les élus de toutes sensibilités reconnaissent, enfin, la valeur et le dévouement des agents de la collectivité.

Elles restent dubitatives quant au contenu des propos du premier adjoint, qui ne semble pas avoir pris la mesure du profond mécontentement des agents de la collectivité et a publiquement réitéré sa détermination à appliquer dans toute leur rigidité les mesures anti-sociales déjà annoncées.

Malgré la puissante mobilisation du 21 mars dernier et la colère exprimée par 2000 agents de la CUS, il continue allègrement de se féliciter de l'existence d'un dialogue social qui n'existe plus depuis des semaines ; au point qu'il n'a même pas exploité le préavis de grève déposé par les syndicats, comme le prévoient les textes, pour réamorcer le dialogue.

Autre bel exemple du dialogue social : C'est en pleine séance du conseil municipal, au détour d'une intervention



d'un élu de l'opposition, que les syndicats ont appris un autre scandale : une partie du service d'acheminement du courrier de la CUS venait d'être privatisé.

L'intersyndicale a cependant noté avec satisfaction que le maire de Strasbourg appelait à une reprise des discussions et laissait entendre que des négociations, portant notamment sur le régime indemnitaire des agents, pourraient reprendre.

Les syndicats notent également avec satisfaction que Roland RIES a dit sa volonté de se conformer uniquement aux injonctions de la chambre régionale des comptes, ce qui correspond en réalité à une manière de dire que le rapport de la CRC doit à nouveau faire

l'objet d'une lecture partagée entre l'administration et les représentants du personnel.

Les justifications apportées à l'opposition municipale par le maire de Strasbourg suite au rapport de la CRC concernant « le TRAM de BAMAKO » sont exactement les mêmes que celles que nous invoquons depuis des semaines sans être écoutés.

Comme le dit Monsieur le Maire : « Les observations de la CRC ne constituent pas une obligation pour la collectivité d'y donner suite ». Ce n'est qu'une « opinion », comme le précise Monsieur Fontanel (Adjoint au Maire et... Magistrat de la Cour des Comptes).

Très difficile en conséquence de connaître LA position des élus sur ce dossier et pour cause :

Le discours du Maire de Strasbourg nous avait laissé entrevoir une lueur d'espoir...

L'absence de communication sur ce sujet du Président de la CUS est quant à lui plus inquiétant.

Dernière minute : L'administration a pris contact avec l'intersyndicale : voir notre communiqué au verso.

En l'absence d'annonce concrète de reprise de négociations sérieuses, les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée d'action.

Une manifestation sera organisée le jeudi 4 avril à 12h devant le Centre Administratif.

Un préavis a été déposé de 11h à 15h pour vous permettre de vous joindre au rassemblement

Communiqué de presse

Les organisations syndicales ont assisté hier soir aux débats du conseil municipal de Strasbourg.

Elles se félicitent, même si elles ne sont pas dupes de l'hypocrisie de certains discours, que les élus de toutes sensibilités reconnaissent enfin la valeur et le dévouement des agents de la collectivité.

Elles restent dubitatives quant au contenu du discours des propos du 1er adjoint qui ne semble pas avoir pris la mesure du profond mécontentement des agents de la collectivité et a publiquement réitéré sa détermination à appliquer dans toute leur rigidité, les mesures anti-sociales déjà annoncées.

Il continue allègrement à se féliciter de l'existence d'un dialogue social qui n'existe plus depuis des semaines, au point qu'il n'a même pas exploité le dernier préavis de grève déposé par les syndicats, comme le prévoient les textes, pour réamorcer le dialogue.

L'intersyndicale a cependant noté avec satisfaction que le Maire de Strasbourg appelle à renouer la discussion et a laissé entendre que des négociations, portant notamment sur le régime indemnitaire des agents pourraient reprendre.

Les syndicats notent avec satisfaction que Roland RIES a dit sa volonté de se conformer uniquement aux injonctions de la Chambre Régionale des Comptes, ce qui correspond en réalité à une manière de dire que le rapport de la CRC doit à nouveau être l'objet d'une lecture partagée entre l'administration et les représentants du personnel.

C'est bien sur la notion d'illégalité que porte en réalité le débat.

Nous venons d'apprendre par mail que l'exécutif convie l'intersyndicale à une séance de travail sans toutefois en préciser le contenu.

Les syndicats exigent que l'ensemble de leurs revendications soient traitées.

Dans l'attente d'une réponse positive un préavis de grève est déposé pour le jeudi 4 avril 2013 de 11h à 15h.

L'intersyndicale

CFDT - CFTC - CGC - CGT - FA/FPT- FO - SPT67 - SUD Solidaires - UNSA

Strasbourg le 26/03/2013 – 16h45